



Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2014, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'éducateur spécialisé (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2011.

57 des 99 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 58%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (53%, soit 184 répondants pour 350 diplômés).

Les effectifs enquêtés à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe, du COTEF de formation et éventuellement de la session d'examen**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation



LE PROFIL DES ENQUÊTÉS

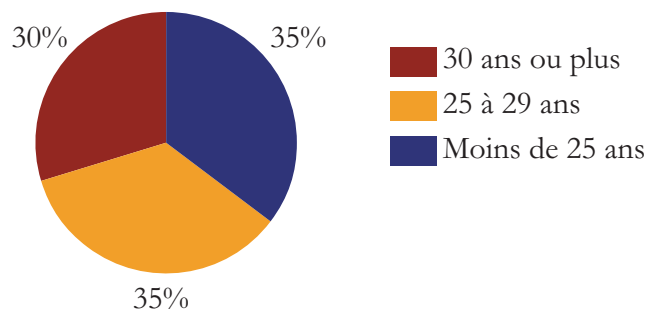
Quel est leur sexe ?



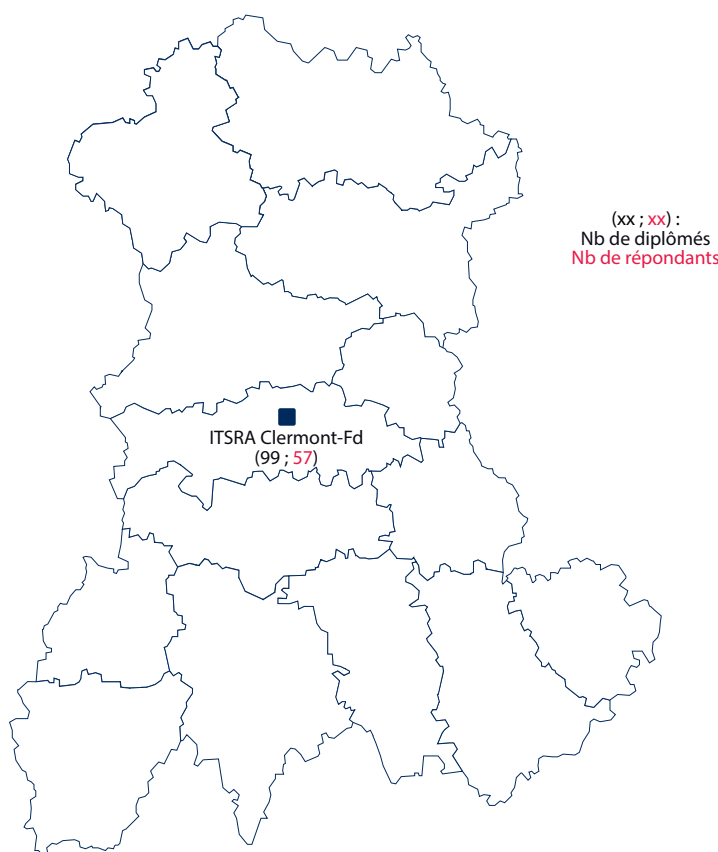
Près de 9 enquêtés sur 10 sont des femmes.

La population est globalement bien répartie entre les 3 tranches d'âge*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



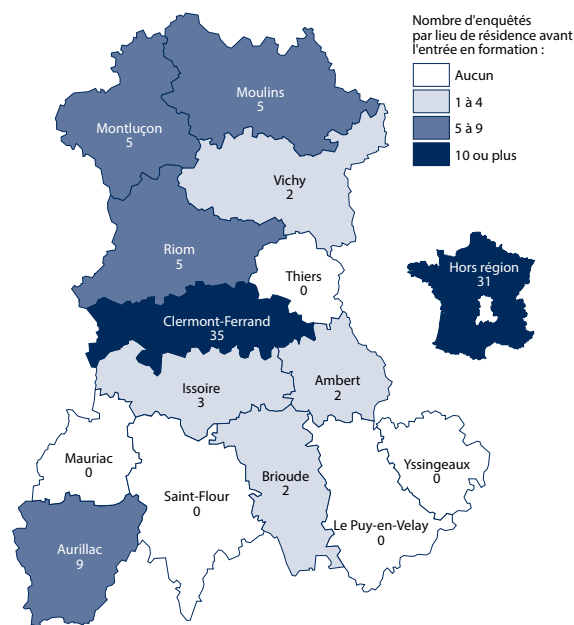
Un seul institut, l'ITSRA, propose le diplôme d'état d'éducateur spécialisé en Auvergne (COTEF de Clermont-Ferrand).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION DES ENQUÊTÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?

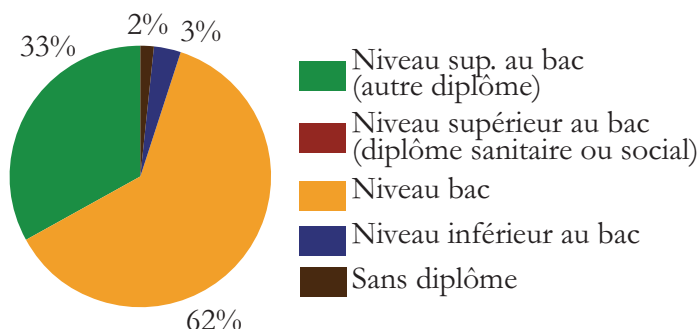


69% des enquêtés résidaient en région avant leur entrée en formation d'éducateur spécialisé, 36% sur le territoire de Clermont-Ferrand.

31% résidaient hors région. 17% (5 personnes) provenaient de Rhône-Alpes.

Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence, qu'en moyenne, 52% des enquêtés auvergnats résidaient auparavant sur leur COTEF de formation (Clermont-Ferrand).

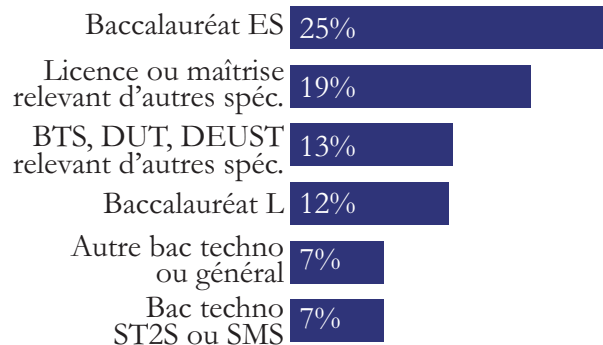
Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



62% des enquêtés étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation et 33% avaient un niveau supérieur au bac. Cette répartition est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 25% de Baccalauréat ES, 19% de Licence ou maîtrise non spécialisée, 13% de BTS, DUT non spécialisé, 12% de Bac L...

A l'entrée en formation, 50% des enquêtés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (moyenne tout public 3,3 ans).

Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?





LA SITUATION DES ENQUÊTÉS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

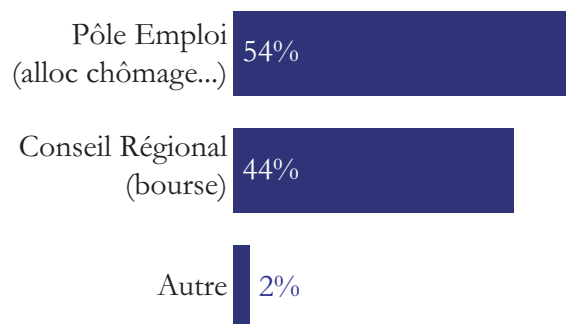
La totalité des enquêtés avaient le statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

La totalité des enquêtés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 54% percevaient une allocation Pôle Emploi et 44% une bourse du Conseil régional.

A noter un décalage entre l'aide perçue (allocation chômage) et le statut déclaré ci-dessus.



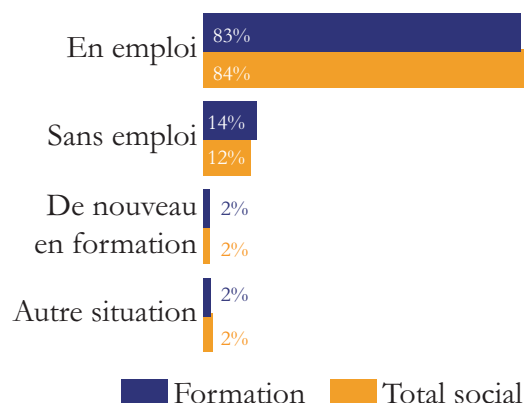


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

83% des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation (82 personnes), soit 1 point de moins que l'ensemble des enquêtés des formations sociales.

Cette part est supérieur de 15 points à celle des sortants de 2013.

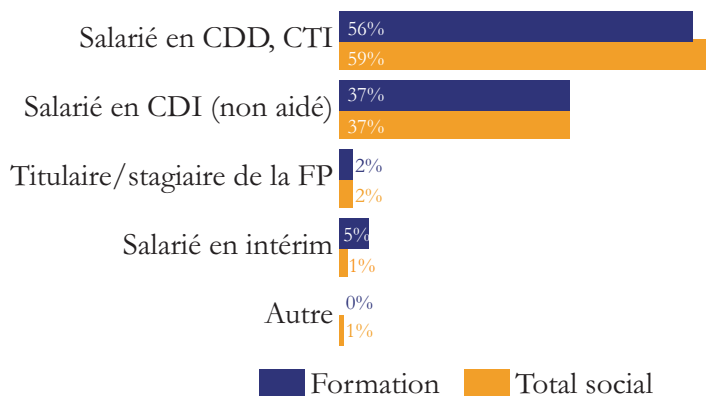


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

84% des enquêtés exerçaient le métier d'éducateur spécialisé, les autres postes occupés étant moniteur-éducateur (7%), assistant d'éducation (4%)...

Quel était leur statut professionnel ?

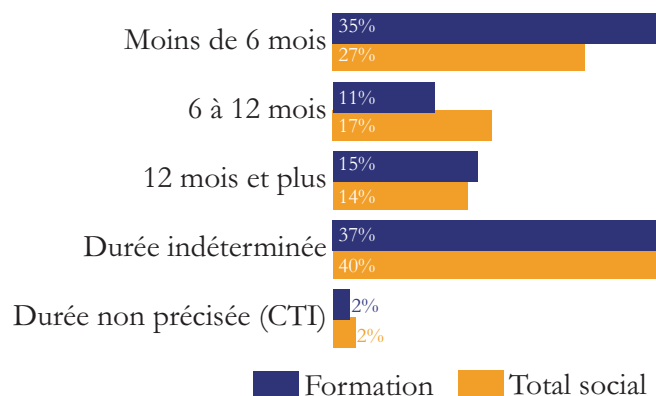


39% des enquêtés étaient en emploi stable* *versus* 32% pour l'ensemble des enquêtés des formations sociales, 37% en CDI (*versus* 37%).

56% des répondants étaient en CDD (*versus* 59%).

A noter qu'aucun enquêté n'occupait un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



37% des enquêtés occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation, contre 40% pour l'ensemble des formations sociales.

Les éducateurs spécialisés se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des formations sociales : 35% occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois (*versus* 27%) et 26%, d'une durée de 6 mois et plus (contre 31%).

*CDI, titulaire ou stagiaire de la Fonction publique ou profession libérale

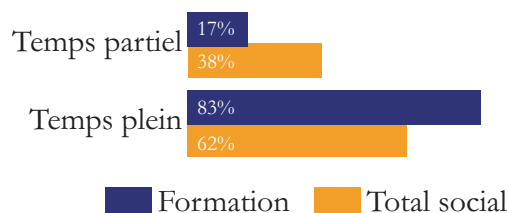


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

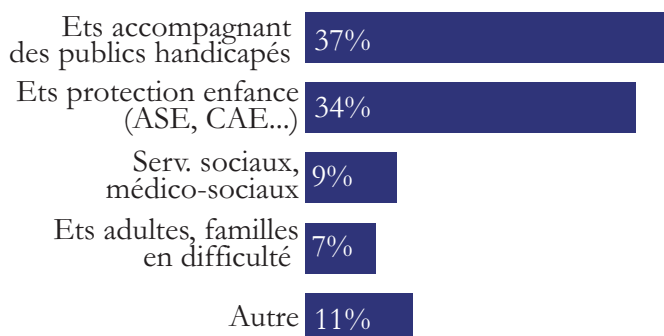
Quel était le temps de travail ?

83% des enquêtés exerçaient leur activité à temps plein contre 62% pour l'ensemble des formations sociales.

Le temps partiel est subi pour les 14 personnes concernées.

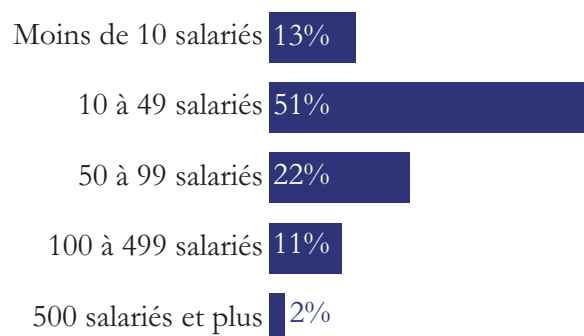


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



37% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement accompagnant des publics handicapés (jeunes et adultes), 34% dans un établissement de protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance...)...

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



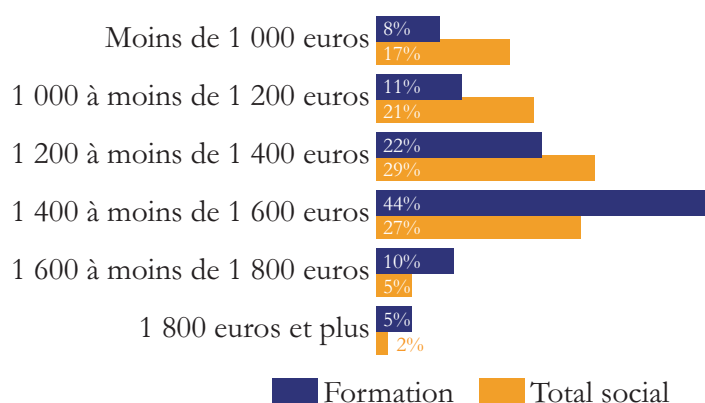
64% des enquêtés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés, 51% dans une structure de 10 à 49 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

54% des enquêtés déclaraient gagner de 1 400 à 1 800 euros nets mensuels (contre 32% sur cette tranche pour l'ensemble des formations sociales).

A noter la sous-représentation sur les tranches inférieures.

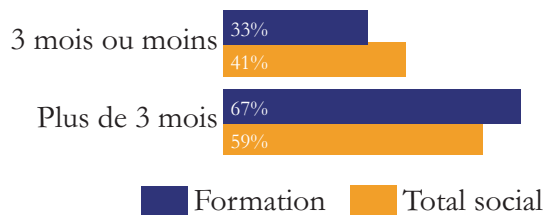
Le salaire net mensuel moyen est de 1 401 €, supérieur de 11% (+137 €) à celui perçu par l'ensemble des enquêtés des formations sociales (1 264 €).





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

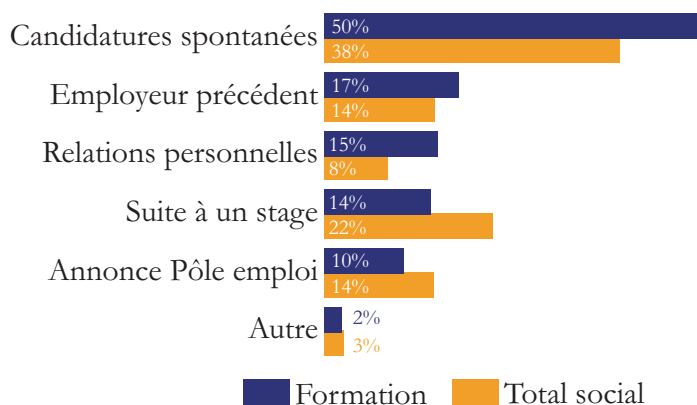
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



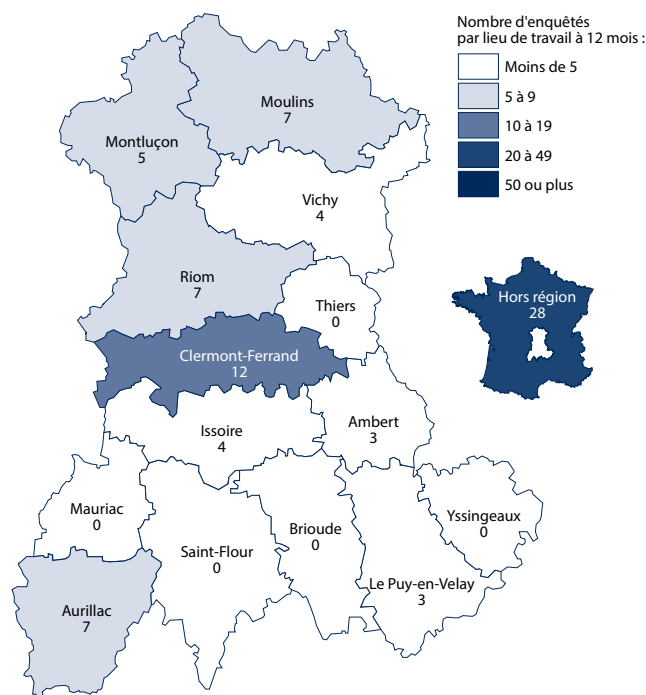
67% des enquêtés ont obtenu leur emploi plus de 3 mois après leur sortie de formation, part supérieure de 8 points à celle de l'ensemble des formations sociales.

Les candidatures spontanées sont le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (50% des diplômés contre 38% pour l'ensemble des formations sociales), devant l'employeur précédent (17% contre 14%) et les relations personnelles (15% *versus* 8%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



66% des enquêtés travaillaient en région, 15% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

En moyenne, 34% des diplômés (28 au total) travaillaient hors région 12 mois après leur sortie. 18% (5 personnes) exerçaient en Rhône-Alpes.

Avait-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

62% des enquêtés, en emploi 12 mois après leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 59% pour l'ensemble des formations sociales).

Le poste occupé était, pour 46% d'entre eux, de même nature que celui occupé à 12 mois et, dans 34% des cas, un poste différent mais en lien avec la formation.

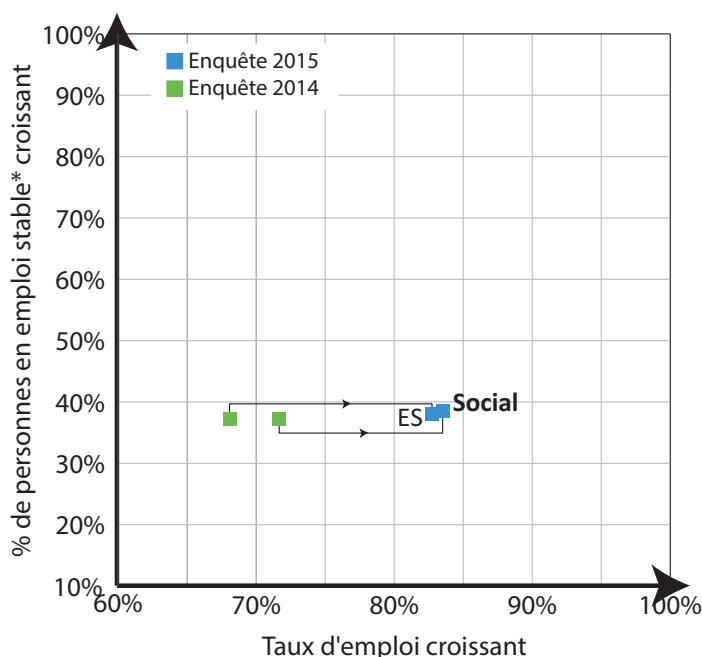


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les diplômés éducateurs spécialisés diffèrent peu des indicateurs moyens toutes formations sociales confondues : l'écart en termes de taux d'emploi et de part d'emploi stable est inférieur à 1 point.

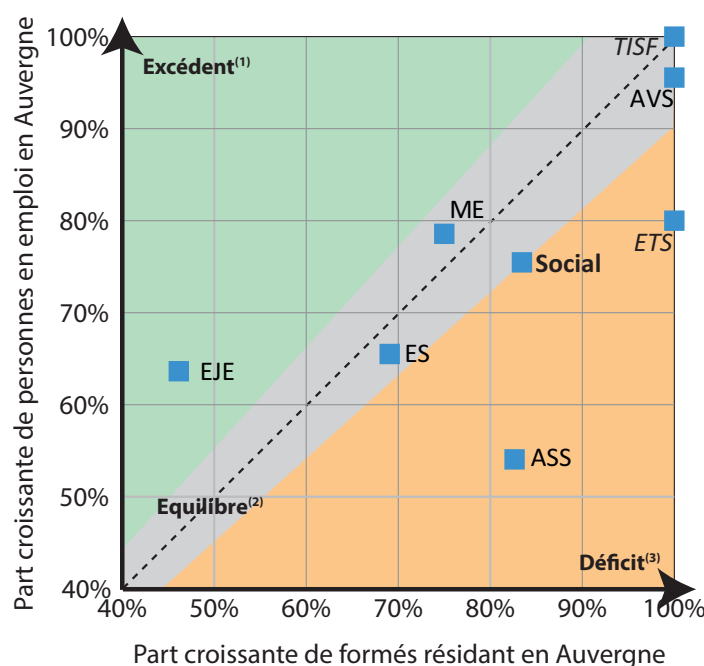
Leur situation s'améliore entre sortants de 2013 et diplômés de 2014 (enquête 2015), le taux d'emploi* gagne 15 points et la part d'emploi stable 2 points.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour la région, le solde d'éducateurs spécialisés est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 69% des résidents auvergnats et 66% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est néanmoins plus favorable que la moyenne toutes formations sociales confondues.

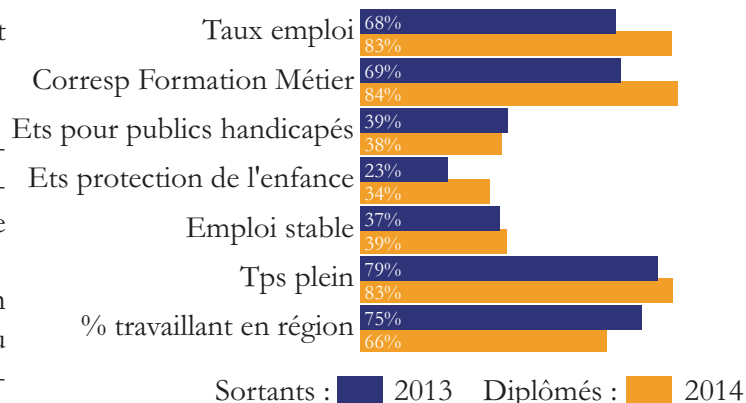


Comparatif de la situation à 12 mois* des sortants de 2013 et diplômés de 2014

La situation des éducateurs spécialisés semble s'améliorer sur le marché du travail entre sortants de 2013 et diplômés de 2014.

Ainsi, les indicateurs suivants enregistrent une évolution positive : taux d'emploi (+15 points), part de diplômés exerçant le métier d'ES (+15 points), part de l'emploi stable (+2), part du temps plein (+4).

La part de l'emploi dans les établissements de protection de l'enfance enregistre une croissance de 22 points, au détriment de ceux accompagnant des publics handicapés (-2 points). La part des diplômés travaillant en région recule de 9 points.



* Comparatif effectué sur la base des répondants redressée pour les 2 vagues d'enquête. La comparaison porte sur des sortants pour 2013 (diplômés ou non) et pour des diplômés en 2014. A noter que 86% des sortants de 2013 avaient obtenu leur diplôme.

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

CAE : Centre d'Action Educative

CCCA : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DE : Diplôme d'Etat

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ES : Educateur spécialisé

FP : Fonction Publique

ME : Moniteur éducateur

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

